

EN DEVENANT ACTIONNAIRE SOLIDAIRE DE LA FONCIÈRE TERRE DE LIENS, VOUS AGISSEZ POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE, BIOLOGIQUE ET BIODYNAMIQUE.

Exemples d'acquisitions

- 3 ha dans la Creuse : maraîchage en biodynamie
- 16 ha en Isère : polyculture et élevage biologique
- 0,9 ha de vignes dans le Jura : vin en biodynamie
- 97 ha de prairies et landes dans la Drôme : élevage ovin et micro brasserie

... et de projets en cours

- 7 ha de prairies dans les Alpes-Maritimes : élevage bovin et volaille biologique
- 170 ha dans le Lot : élevage ovin-caprin
- 4 ha dans le Nord-Pas-de-Calais : site d'expérimentation en maraîchage biologique

PLUSIEURS LIEUX SONT EN COURS D'ACQUISITION PARTOUT EN FRANCE voir www.terredeliens.org

Terre de liens, l'origine...

Association nationale créée en 2003. Elle regroupe aujourd'hui plusieurs antennes et associations partout en France.

Elle concourt à la création d'activités rurales, écologiquement responsables et socialement solidaires par l'accompagnement des porteurs de projets pour l'acquisition collective de foncier et de bâti.

Elle sensibilise la société civile et interpelle les acteurs politiques, syndicaux et associatifs afin de replacer la gestion foncière au coeur de leurs préoccupations.



Pour tout renseignement :
Foncière Terre de liens - 10, rue Archinard - 26400 Crest
Tél. : 09 70 20 31 09 (coût d'un appel local)
Courriel : fonciere@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Réalisation graphique / photographie : C. Dubart - Imprimé avec encres végétales sur papier recyclé par IMPRESSIONS MODERNES 07500 Guilherand-Granges - Ne pas jeter sur la voie publique

Sources : Agreste Primeur n° 215 d'octobre 2008, Indicateur agro-environnemental Solagro de mars 2008, Biocoop

Avec le soutien de :



VOTRE EPARGNE POUR INSTALLER DES AGRICULTEURS

LA FONCIÈRE



une richesse à cultiver

www.terredeliens.org

VOTRE ÉPARGNE EST UTILE POUR PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE, BIODYNAMIQUE ET PAYSANNE

LES CONSTATS AUJOURD'HUI

- 200 fermes disparaissent chaque semaine en France
- 160 hectares de terres disparaissent chaque jour en France sous le béton et le bitume !
- Plus de 50% des produits bio consommés en France sont importés

VOUS POUVEZ AGIR POUR...

- Maintenir des terres pour l'agriculture et les sortir de la spéculation
- Encourager le développement d'une agriculture paysanne, biologique ou biodynamique locale
- Aider des agriculteurs à s'installer et d'autres à transmettre leur ferme

LA FONCIÈRE TERRE DE LIENS, UNE RÉPONSE UTILE ET EFFICACE

La Foncière Terre de liens est un outil d'investissement solidaire. Créée en 2006 par l'Association Terre de liens et la Société financière de la Nef, la Foncière :

- **collecte de l'épargne** et acquiert du foncier agricole pour le soustraire à la spéculation.
- **loue ce patrimoine collectif via des baux ruraux environnementaux** à des femmes et des hommes qui pratiquent une agriculture paysanne, biologique ou biodynamique.
- **est agréée « entreprise solidaire »** par l'Etat et son action est labellisée **Finansol**.
- **donne ainsi la possibilité aux citoyens** de participer à l'achat de foncier pour maintenir ou installer des paysans.

DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE :

La Foncière Terre de liens lance aujourd'hui un appel public à l'épargne pour augmenter son capital (objectif de 3 millions d'euros)* et poursuivre son action.

Loin des dérives de la finance spéculative, la Foncière Terre de liens vous propose un investissement sûr, responsable et solidaire afin de prendre part dans l'avenir de nos campagnes, de notre agriculture et de notre alimentation.

Une action de la Foncière Terre de liens vaut 100 euros.
La souscription d'actions permet de bénéficier d'avantages fiscaux (réduction d'impôt sur le revenu et sur l'ISF, sous conditions).

COMMENT DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE ?

En remplissant le bulletin de souscription ci-joint, ou disponible sur www.terredeliens.org et sur simple demande au 09 70 20 31 09

*Visa de l'AMF n° 08-161 du 31 juillet 2008 pour procéder à une augmentation de son capital avec un objectif de 3 millions d'euros par appel public à l'épargne. Période de souscription : du 27/08/08 au 30/04/09. Le prospectus complet décrivant l'opération est disponible sur simple demande auprès de la Foncière Terre de liens au 09 70 20 31 09 ou sur les sites www.terredeliens.org et www.amf-france.org.

